



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

PROCES-VERBAL n°4

\$\$\$\$

Date de la réunion : 27 Janvier 2026

Lieu : Yvetot – District de Football de Seine-Maritime

Membres présents : MM. Steven BAUDRY, Pierre COLLETTE, Damien CROCHEMEORE

Assiste à la réunion : M. Pierre GRANDIN CTD DAP du DFSM

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN.

CHALLENGE DEPARTEMENTAL FUTSAL

- 1/ HOMOLOGATION DES RENCONTRES

La commission homologue tous les résultats des rencontres du challenge Futsal.

2/ VALIDATION DES CLASSEMENTS PAR CATEGORIES

Sont qualifiées pour la finale départementale les équipes suivantes :

U14F : FC ROUEN 1F, CSS MUNICIPAUX 1F, ROUEN SAPINS 1F et MADRILLET CHÂTEAU BLANC 1F.

U17F : FALAISES DU TALOU 1F, FC ROUEN 1F.

SENIORS F : MONT-SAINT-AIGNAN 1F et CA CHEMINOTS STEPHANAIS 1F.

U13G : CSS MUNICIPAUX LH2 , HAC1, US MESNIL-ESNARD/FRANQUEVILLE1, FC ROUEN1,

YVETOT AC1, ROUEN SAPINS1, OLYMPIACAUX1 et CA CHEMINOTS STEPHANAIS1.

U15G : HAVRE CAUCIAUVILLE S1, ROUEN SAPINS1, CSS MUNICIPAUX LH1 et

US MESNIL-ESNARD/FRANQUEVILLE1.

U18G : CSS MUNICIPAUX LH1, ES MONT-GAILLARD1, HAVRE CAUCIAUVILLE S1

et OLYMPIACAUX1.



**Le Président de la
commission**

M. Steven BAUDRY

**Le Secrétaire de la
commission**

M. Pierre COLLETTE